

Maître d'ouvrage : SCCV Villa des Jardins de l'Avenir  
Surface : Sdp 1.037m<sup>2</sup>  
Coût : N.C  
Programme : Construction de 10 logement collectifs de type T2 destinés à la VEFA -RE2020  
Livraison : PC obtenu en Janvier 2024  
Partenaires : SC Ingenierie, Bet Structure - Aerofluid, Bet Fluides - SV Eau, Geston des EP à la parcelle



## Insertion paysagère et urbaine

Le projet de construction s'inspire des bâtiments avoisnants en termes de volumétrie afin de s'intégrer harmonieusement dans son contexte.

La future construction est scindée en deux corps de bâtiments de taille différente. Ce découpage permet de s'insérer dans les proportions du tissu pavillonnaire avoisinant. La toiture à la mansarde et la compacité des volumes renforcent cette

intégration. L'objectif est de créer une construction contemporaine tout en préservant l'identité et la valeur esthétique de l'ancien. Cela se traduit notamment par le respect des échelles et l'adoption d'un langage architectural qui dialogue avec son contexte.

Tout comme des jumeaux dizygotes, les deux bâtiments présentent des différences subtiles mais perceptibles tout en maintenant une cohérence esthétique globale. Ils sont unifiés par le même traitement de façade, le rythme des ouvertures et la couverture. Celle-ci s'étend sur les façades latérales pour envelopper les bâtiments d'une peau en zinc. Les façades exposées au sud et au nord sont enduites d'un ton clair rappelant celui des constructions adjacentes.

Les logements sont majoritairement traversants et bénéficient tous d'au moins un espace extérieur sous forme de jardin, balcon ou terrasse.

L'utilisation du végétal permet de reconquérir le site en apportant une dimension écologique et esthétique au projet dans son ensemble. La parcelle est largement végétalisée et conserve 80% des sujets existants qui ont guidé l'implantation du bâti. Les espaces de pleine terre sont privilégiés et complétés par des dalles végétalisées accueillant des arbustes et potagers partagés. En considérant le végétal comme un élément central du projet, le projet crée une belle harmonie entre l'architecture et la nature, permettant ainsi aux résidents de profiter d'un environnement plus sain, plus agréable et plus durable.

Dans un souci de durabilité et de responsabilité environnementale, plusieurs mesures, visant à réduire l'empreinte carbone du bâtiment et à optimiser l'efficacité énergétique des installations, sont engagées : utilisation de sources d'énergie renouvelables, matériaux durables qui s'inscrivent dans une démarche d'économie circulaire, revalorisation des eaux de pluie, isolation thermique renforcée, gestion intelligente de l'énergie etc...